



Formation à l'Animation des ateliers de Parents

Méthode Filliozat

Stop aux crises

Accueil et accompagnement des émotions

Format spécifique adapté à Nouméa

PRÉREQUIS ET OBJECTIFS

RÉSULTATS ATTENDUS : Attestation de formation

PRÉREQUIS DE LA FORMATION

Avoir un projet professionnel ou un projet d'accompagnement des personnes intégrant l'application concrète des compétences acquises de cette formation, à savoir :
Maîtriser les compétences fondamentales de l'animation d'atelier de parents basé sur la méthode Filliozat.

Maîtriser les connaissances de l'approche empathique, le stress et les émotions de l'enfant.

Repérer les spécificités de sa propre expérience dans ce domaine afin de ne pas les projeter

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les techniques d'animation d'un groupe de parents adaptées spécifiquement à l'accompagnement des parents dans l'écoute et l'accueil du stress et des émotions de l'enfant suivant la méthode Filliozat.

OBJECTIFS DE SORTIE

- A l'issue de l'action de formation, le stagiaire doit être capable de :
- Maîtriser les techniques d'animation d'un groupe de parents
- Appréhender la diversité du public visé, dans toutes les situations sociales ou familiales
- Animer les ateliers spécifiques sur le stress et les émotions dans la relation adulte/enfant
- Permettre aux personnes de révéler leurs compétences à devenir parents, de conserver ou retrouver leur autonomie & leur estime de soi
- Valoriser l'expérience des parents
- Favoriser un bien-être psychique, notamment par l'expression & la mise en mots des émotions présentes
- Favoriser un bien-être physique, notamment par la proposition d'exercices corporels et d'outils de maternage et relationnels adaptés
- Favoriser le bien-être et l'accueil des émotions de l'enfant, dans l'envie et la confiance
- Réorienter si nécessaire vers d'autres professionnels spécialisés dans les différentes problématiques liés au développement et au bien-être de l'enfant dans son milieu familial ou dans sa vie quotidienne
- Respecter son Code de Déontologie

CONTENU – FORMAT SPECIFIQUE ADAPTÉ

REUNION D'INFORMATION POUR LES STAGIAIRES (inscrits ou préinscrits)

- 2h00 en soirée
- Tour de Table des projets et attentes des stagiaires
- Présentation de la formation – QUESTIONS/REponses

2 JOURS EN PRESENTIEL ATELIERS ANIMÉS PAR CHRISTELLE ANSART

Participer aux ateliers Stop aux crises et Accueil et accompagnement des émotions

- Explorer les capacités du cerveau selon l'âge, les besoins fondamentaux et comment les nourrir,
- Comprendre l'impact du stress et dévoile nombre de causes d'incompréhension.
- Réfléchir aux comportements « difficiles » des enfants et apprendre à repérer les besoins sous-jacents qui peuvent inciter à agir de cette façon,
- Développer une méthodologie d'analyse que vous pourrez ensuite appliquer à d'autres comportements de votre enfant,
- Différencier les consignes efficaces des bloquantes,
- Apprendre à communiquer selon son système sensoriel pour être compris
- Identifier et mesurer ce qui se passe dans le cœur de vos enfants,
- Apprendre comment éviter de renforcer ses colères,
- S'entraînez à poser des mots empathiques sur le vécu de l'enfant,
- Déceler la véritable émotion enfouie dans son cœur,
- Utiliser des outils concrets pour accompagner l'expression de chaque émotion

3 JOURS EN PRESENTIEL APPROCHE EMPATHIQUE DE L'ENFANT ANIMÉS PAR CHRISTELLE ANSART

- Connaître les bases scientifiques de l'approche empathique de l'enfant et du courant de « la parentalité positive ou bienveillante».
- Repartir avec des techniques de parentalité concrètes et efficaces pour améliorer le quotidien tant dans les structures que dans la famille.
- Apprendre à remplir le réservoir d'amour d'un enfant, l'aider à gérer le stress et à développer assurance et confiance en ses forces propres.

E-LEARNING - CRÉER ET ANIMER PAR ISABELLE FILLIOZAT

- Première formation en ligne à l'animation des Ateliers Filliozat ! Apprendre à animer les ateliers de parents créés par Isabelle Filliozat.
- Un contenu pédagogique avec des supports vidéos, des questionnaires et des fiches à télécharger.

5 JOURS EN PRESENTIEL ANIMÉS PAR CHRISTELLE ANSART (EN OCTOBRE 2019)

- Transmettre des techniques de parentalité concrètes et efficaces pour améliorer le quotidien tant dans les structures que dans la famille.
- Apprendre à remplir le réservoir d'amour d'un enfant, l'aider à gérer le stress et à développer assurance et confiance en ses forces propres.
- Animer les ateliers avec la posture « Filliozat »
- Découvrir le contenu et le cahier de l'animateurs des ateliers stop aux crises et émotions en tant qu'animateurs
- Apprendre à animer les deux ateliers

MODALITÉS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PUBLIC VISE : personnels des milieux éducatifs et du soin, institutions sociales, médico-sociales, hospitalières et judiciaires, culturelles et de loisir ; - personnels salariés et bénévoles des associations ; - personnels de l'Éducation nationale ; - personnels des services départementaux de l'aide sociale. Toute personne souhaitant animer des ateliers.

MODALITES :

- E-learning et présentiel - 1 formatrice détachée sur Nouméa sur les temps de formation en présentiel
- Cahiers de progression à remettre à la fin des formations à l'animation pour Stop et Accueil
- Supervisions durant la formation et par la suite
- Investir en moyenne 4 heures de temps par semaine pendant 5 mois
- Participer aux webinars, rencontres entre stagiaires et présentsiels
- Remettre les cahiers de progression en fin de parcours
- Acheter les livrets à remettre aux participants
- Supervisions à distance durant la formation
- Participer aux supervisions annuelles - modalités à définir (tarif non compris dans la formation initiale)
- Signer l'engagement relatif aux chartes Méthode Filliozat et Ateliers Filliozat

DATES :

Réunion 14 mai 2019 (lieu à définir – fin de journée après le stage)

Présentiel : du 14, 15, 16, 18 et 19 mai 2019 : Approche empathique de l'enfant et 2 modules ateliers Filliozat

E-learning du 01 juin à octobre 2019 (suivant cahier de progression)

Présentiel : du 21 au 25 octobre 2019 (horaire lieu à définir) – dates sous réserve du nombre de participant minimum atteint.

DOMAINES :

Aide relation parent-enfant

TARIFS (échancier proposé) :

290 000 XPF – règlement par virement. Modalité voir le tableau en annexe du Bulletin d'inscription. Christelle Ansart.

L'accès aux parties module e-learning s'ouvrira mois par mois après règlement de chaque échéance et à l'avancée du stagiaire.

Si le candidat a déjà participé au préalable, au stage Grammaire des émotions ou aux 2 modules ateliers, qu'il ne souhaite pas participer à ceux mis en place à Nouméa. Pour qu'il puisse intégrer la session, Il devra fournir une attestation de stage et ateliers correspondant.

Ce point ne pourra en aucun cas être déduit du tarif annoncé de 290 000 XPF pour cette session.

Formation maintenue suivant le nombre de participants atteint.

Nom et prénom du stagiaire :

Date – lieu - Signature précédée de la mention lu et approuvé

- **Le non-jugement :** Je m'abstiens de jugement tant sur les personnes qui viennent me consulter que sur les personnes les entourant, enfants, conjoints, parents, collègues... au profit d'un regard multifactoriel sur les situations.
- **L'empathie et l'accueil des émotions :** Les émotions sont des réactions naturelles et adaptatives saines. J'encourage chacun à lever le refoulement, à éprouver et exprimer ses émotions pour autant qu'elles ne soient pas des réactions émotionnelles parasites. J'accompagne chacun dans le décodage de ces dernières. L'expression des émotions libère les tensions. L'expression des parasites les renforce.
- **La théorie de l'attachement :** J'adhère à la théorie de l'attachement en ayant conscience de son incompatibilité avec la théorie freudienne des pulsions et de l'œdipe. L'humain n'est pas animé de pulsions à réprimer mais est un être social et l'attachement est un besoin primaire. Les pratiques de maternage et paternage de proximité, allaitement, cododo, portage sont naturelles. Elles diminuent les risques d'inceste. Je suis conscient(e) que l'allaitement maternel exclusif pendant les six mois suivant la naissance est à présent considéré comme un objectif mondial de santé publique (OMS) – Téter satisfait non seulement les besoins alimentaires, mais le besoin d'attachement.
- **La parentalité positive :** Les comportements des enfants (ou des adultes) jugés inadéquats ou disproportionnés ne sont ni des caprices ni des provocations, mais des symptômes ou conséquences de besoins non satisfaits notamment d'attachement. Le comportement-problème est une tentative de solution, charge aux adultes de trouver le problème auquel l'enfant (ou l'adulte) fait face.
- **La non-violence :** Les mains adultes sont là pour soutenir, protéger, aider, caresser, non pour frapper. Il est possible d'accompagner un enfant dans la vie sans gifle, ni tape, ni fessée, ni aucun châtiment corporel. Punitions, cris, menaces, jugements, dévalorisations, tout ce qui fait peur ou honte à l'enfant le blesse en profondeur. S'il arrive à un parent excédé d'y recourir, c'est par épuisement et/ou automatisme acquis dans sa propre histoire, ce n'est en aucun cas éducatif. La sexualité de l'enfant a besoin d'être protégée des désirs adultes.
- **Le respect de l'individualité et du pouvoir personnel des personnes qui viennent me consulter :** Je peux donner des informations mais je m'abstiens de donner mon avis ou tout conseil voire d'orienter de quelque manière que ce soit les décisions du client quant à sa vie (travail, couple, famille, santé...).

Nom et prénom du stagiaire :

Date – lieu - Signature précédée de la mention lu et approuvé

CODE DE DEONTOLOGIE DE L'ANIMATEUR/TRICE DES ATELIERS FILLIOZAT

1- MISSION ET LIMITES

L'animateur/animateur propose les ateliers auxquels il a été formé. Pour les missions intra, il n'accepte que celles pour lesquelles il est compétent. Il aiguille le client vers un(e) autre animateur/trice s'il s'avère que la demande ou la problématique de la structure dépasse le cadre de son savoir ou de ses compétences actuelles.

Il peut animer par ailleurs d'autres ateliers. Mais il s'abstient d'ajouter des exercices ou des contenus externes aux contenus spécifiques de chaque atelier-Filliozat.

Il mesure la satisfaction des participants suite à chaque atelier de parents.

Il mène des évaluations régulières en termes d'atteinte d'objectifs auprès des participants de ses ateliers à destination des professionnels.

2 – CADRE ET RÈGLES

Chaque participant est informé des règles de fonctionnement des ateliers et de ses droits. L'animateur/trice établit un contrat clair avec les participants : Objectif, nombre de personnes, dates, contenu, coût, procédures d'annulation, de paiement... et de recours en cas de litige.

3 – COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE ET PERFECTIONNEMENT

L'animateur/trice des Ateliers Filliozat s'engage à maintenir son niveau de qualification et à mettre à jour ses connaissances en lisant les livres publiés ou conseillés par Isabelle Filliozat, au fur et à mesure des parutions, en participant aux réunions, rencontres et congrès, de manière à être tenu(e) au courant des découvertes scientifiques les plus récentes et de savoir répondre aux nouvelles questions qui se posent aux parents ou aux professionnels.

4 – SECRET PROFESSIONNEL

L'animateur/trice respecte le secret professionnel concernant tout ce qui leur est confié de personnel dans l'exercice de leur profession. Ce secret professionnel est étendu aux superviseurs et aux animateurs/trices avec lesquelles il/elle fait de la co-éducation. Il/elle s'abstient de divulguer l'identité des parents qui viennent aux ateliers. Briser l'anonymat de ces derniers dans le but de se valoriser en évoquant des participants célèbres peut être assimilé à utiliser le participant pour son bénéfice émotionnel et social.

5- RESPECT DES LIMITES DE LA PERSONNE

L'animateur/trice respecte la personne du participant, parent ou professionnel, ses valeurs et son intégrité. Il respecte les limites et frontières de la personne et s'abstient de toute poursuite de questionnement au delà de ce que le parent ou le professionnel demande. L'animateur/trice demande systématiquement l'autorisation expresse de la personne pour « aller plus loin » dans l'analyse de son problème et respecte sa décision.

6 – ATTITUDE DE RÉSERVE

L'animateur/animateur, conscient(e) de son pouvoir, s'engage à une attitude de réserve. Il/elle prend garde aux conséquences directes ou indirectes de ses interventions et, entre autres, à l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers. Il est tenu au devoir

de réserve par rapport à ses confrères. En conséquence, il/elle s'abstient de tout commentaire négatif sur un autre professionnel, autre animateur/trice d'atelier Filliozat ou d'autres ateliers, médecin, psy, etc. Si un parent le/la presse de donner son avis il/elle répond : « Je suis tenu(e) au devoir de réserve ».

7 – RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES COLLEGUES

L'animateur/animateur(trice) travaille en coopération avec ses collègues dans l'intérêt du participant/e. Il/elle fait preuve de solidarité avec ses collègues, coopère avec eux.

8 – MANQUEMENTS ET INFRACTIONS AUX REGLES DE DEONTOLOGIE

Toute plainte déposée auprès de Filliozat&co sera examinée par l'équipe pédagogique formée des enseignants de la formation à l'animation des ateliers.

L'animateur ou animatrice pourra recevoir un rappel à l'ordre, une ordonnance de supervision. Une infraction grave peut entraîner la suspension du droit à animer les ateliers et l'exclusion temporaire de la liste d'animateurs/animateur(trices) du site.

Nom et prénom du stagiaire :

Date – lieu - Signature précédée de la mention lu et approuvé